

DIRECTION DES FINANCES PUBLIQUES DE WALLIS-ET-FUTUNA
Bp 29 Havelu

F DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

DÉCLARATION DE RECETTE N° 16318

98600 MATA-UTU
Tél: +681 72 1250
Fax: +681 72 2120
Mel: dfip986@dgfip.finances.gouv.fr
Ouvert du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h00
Avec ou sans rendez-vous

Le trésorier soussigné, déclare avoir reçu de

Association Vaka la Voile Pour Tous

la somme de 2 000 F CFP, soit :

*****deux mille francs*****

en règlement de l'opération suivante : 35/ENRG/2023



Paiement en numéraire

Recette constatée le 01/03/2023

Pour le Directeur,



Contrôle : P1560 60204 29983 83118 24470 957

Caisse V21.2.0

Jour et heure d'impression : 01/03/2023 09:19:48



MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Exemplaire à conserver par le client.

TERRITOIRE DES ILES WALLIS ET FUTUNA

B.P. 16 - Mata'Utu - 98600 Wallis et Futuna - Tel : (681) 72 27 27 - Fax : (681) 72 23 24 - E-mail : adsupwf@wallis.co.nc

SRE - JOURNAL OFFICIEL ET ENREGISTREMENT

N° de Facture : 35/ENRG/2023

Date : 24/02/2023

Doit : ASSOCIATION VAKA LA, VOILE POUR TOUS

Adresse : LIKU HAHAKE
98600 UVEA

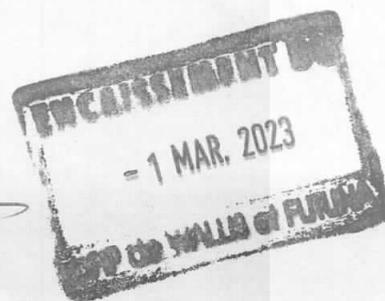
Objet de la facture :

Enregistrement d'un procès verbal en date du 09/12/2022 pour le renouvellement du bureau directeur.

Au prix de

2 000 FXPF

Arrêtée la présente facture à la somme de : Deux mille francs Cfp



**Payable par chèque bancaire libellé au nom du "Payeur du territoire"
ou en espèces et à adresser au Trésor Public de Mata-Utu - Wallis
pour les abonnés hors du territoire**

à IEOM - IBAN : FR76 4518 90000 0500 0001 3310 064 - BIC : INDDWF21



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**ADMINISTRATION SUPERIEURE
DES ÎLES WALLIS ET FUTUNA**

Service de la Réglementation et Elections
BP 16 MATA-UTU
98600 WALLIS

Le numéro W9F1000251
est à rappeler dans toute
correspondance

**Récépissé de Déclaration de MODIFICATION
de l'association n° W9F1000251**

Ancienne référence
de l'association :
13/DA/2002

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu la loi n°61-814 du 29 juillet 1961 conférant aux Îles Wallis et Futuna le statut de territoire d'outre-mer
Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Le Préfet, Administrateur Supérieur des Iles Wallis & Futuna

donne récépissé à **Mesdames et messieurs les administrateurs**
d'une déclaration en date du : **24 février 2023**
faisant connaître le(s) changement(s) suivant(s) :

DIRIGEANTS

dans l'association dont le titre est :

VAKA LA , VOILE POUR TOUS

dont le siège social est situé : LIKU - HAHAKE - WALLIS
B.P 462 - MATA-UTU - WALLIS
98600 Uvea

Décision(s) prise(s) le(s) : **09 décembre 2022**

Pièces fournies : Procès-verbal



Uvea, le 24 février 2023

Loi du 1 juillet 1901, article 5 - al 5,6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 3 :

Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés.

Loi du 1 juillet 1901, article 8 - al 1 :

Seront punis d'une amende prévue par le 5° de l'article 131-13 du code pénal pour les contraventions de 5ème classe en première infraction, et en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5.



Procès Verbal de la réunion du bureau

Association Vaka'La - Voile pour tous

Vendredi 9 décembre 2022

La réunion est ouverte à 19h, pendant une suspension de séance de l'AG ordinaire avec les membres du bureau élus à l'AG de ce jour à Liku.

Sont présents : Thomas Schneider Tarascon, Jean-Philippe Rapin, Florence Blachere, Hélène Leparq, Elodie Teller et Grégory Duprez.

La réunion est présidée par Florence Blachere et le secrétariat est tenu par Grégory Duprez. Le quorum d'un quart de ces membres prévu par l'article 12 des statuts est atteint. Le bureau peut ainsi valablement délibérer sur l'ordre du jour qui ne contient qu'un seul point : l'élection du bureau

Election du bureau

La proposition ci-dessous est le fruit des échanges de la séance :

- Présidente : Florence Blachere
- Vice-président : Thomas Schneider Tarascon
- Trésorier : Jean-Philippe Rapin
- Trésorière adjointe : Elodie Teller
- Secrétaire : Hélène Leparq
- Secrétaire adjoint : Grégory Duprez

Il n'y a pas de remarque ni d'objection sur cette proposition, le président de séance met vote cette composition du bureau pour l'année 2022. **Le bureau adopte à l'unanimité la constitution de ce bureau.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10, pour poursuivre l'AG ordinaire.

A Liku, le vendredi 9 décembre 2022

Le présidente de séance
Florence Blachere

Le secrétaire de séance
Grégory Duprez

ADMINISTRATION SUPÉRIEURE
DES ILES WALLIS ET FUTUNA

Enregistré sous le N° 71-2023
à MATA-UTU, le 24 FEV. 2023





Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

Association Vaka'La - Voile pour tous

Date 9 décembre 2022

Président de séance : Grégory Duprez - Secrétaire de séance : Thomas Schneider Tarascon

L'Assemblée Générale ordinaire annuelle de l'Association Vaka Lă s'est tenue le vendredi 9 déc. 2022 à 18h30, à la base nautique de Liku avec, à l'ouverture de séance 17 participants adultes (dont 12 adhérents, 4 salariés et 1 non-adhérent). Par ailleurs, 1 pouvoir avait été donné. Le quorum était donc atteint. Le quorum étant de 10 pour cette séance (10% des 98 adhérents adultes à jour de cotisation).

Les points suivants étaient à l'ordre du jour :

- 1. Bilan depuis la dernière AG.**
- 2. Bilan financier de novembre 2021 jusqu'à fin novembre 2022**
- 3. Vote : Quitus pour la période du bilan financier.**
- 4. Renouvellement du bureau**
- 5. Perspectives pour 2023**
- 6. Echanges et questions diverses**

1. Bilan depuis la dernière AG.

Le bilan a commencé par un point sur les projets subventionnés.

- Pour les projets 1 (Développement d'une école de voile "initiation et perfectionnement" gratuite pour les jeunes) et 2 (Aide au fonctionnement et à l'équipement de la voile scolaire), une commande de 5 Hobie Catsy complets avec une remorque mise à l'eau et de 5 optimists "écoles" complets a été faite le mois dernier (le transport à finaliser).
- Pour le projet 3 (Journées de découvertes d'activités nautiques pour les plus jeunes) Une journée a été effectuée en 2022 – La seconde journée déjà reportée au 17 décembre va encore être décalée car il y a beaucoup d'évènements prévus sur l'île. Suliano devrait reprogrammer les deux journées restantes en début d'année 2023/
- Pour le projet 4 (Soutien aux activités nautiques du territoire), VAKA Lă a participé à la Manatai et à la journées Olympique de Felavei ; nous avons aussi prêté des gilets et kayaks pour des évènements de club de Va'a.

- Pour le projet 5 (Formation et montée en compétences des personnels de l'association), Aleke et Ahau ont passé 4 mois en NC et sont revenus avec 1 BNSSA et quelques certifications de secourisme.
- Pour le projet 6 : Challenge 20 ans de Vaka Lä. Les 3 compétitions ont eu lieu sur le site de Liku avec des régates en optimist, lazer et catamaran. Une belle réussite. Nous renouvellerons ces compétitions, peut-être sur le même principe en 2023.
- Projet 7 (Voile et biodiversité marine). Le club s'est appuyé sur les sorties loisirs avec les jeunes licenciés pour effectuer un recensement des tortues dans la zone du centre

3 adhérents sont arrivés pendant cette première partie.

Le tableau ci-dessous a été présenté aux adhérents présents

Adhérents ¶	2021 ¶	2022 ¶
Femmes ¶	59 ¶	49 ¶
Hommes ¶	39 ¶	58 ¶
Filles ¶	24 ¶	36 ¶
Garçons ¶	22 ¶	32 ¶
Totaux ¶	144 ¶	175 ¶

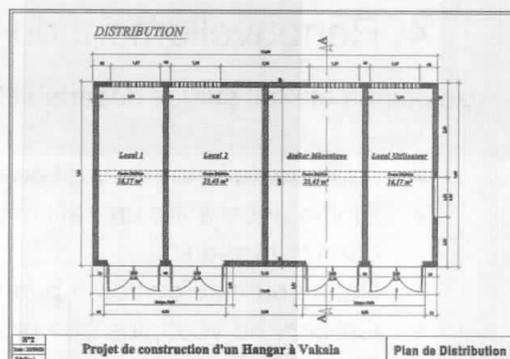
On a pu remarquer une hausse significative du nombre du total de 2022.

Suliano a présenté le tableau bilan des activités avec le tableau ci-dessous. Nous avons eu plus de cours et de compétitions, moins de balades (car les bateaux étaient plus souvent utilisés) et une petite baisse des séances scolaires (qui ne semble pas dûe à l'augmentation de tarif qui a été nécessaire cette année pour ne plus perdre autant d'argent avec ces séances).

Activités proposés ¶	2021 ¶	2022 ¶
TOURS DE L'ÎLE CATAMARAN ¶	4 ¶	3 ¶
SORTIES PLEINE LUNE ¶	3 ¶	6 ¶
SORTIES PALMES, MASQUES, TUBAS ¶	1 ¶	2 ¶
BALADES CATAMARANS ¶	5 ¶	1 ¶
ENTRAÎNEMENTS RÉGATES ¶	2 ¶	6 ¶
COURS DE CATAMARAN ¶	53 ¶	33 ¶
COURS DE PLANCHE A VOILE ¶	9 ¶	14 ¶
COURS DE KAYAK ¶	5 ¶	1 ¶
COURS DE LASER ¶	7 ¶	15 ¶
COURS DE PADDLE ¶	1 ¶	2 ¶
CENTRES AÉRÉS ¶	9 ¶	10 ¶
SÉANCES SCOLAIRES ¶	102 ¶	97 ¶
COMPÉTITIONS ¶	3 ¶	5 ¶

Un rappel a été fait sur le projet territorial de base nautique et ses évolutions. Le projet ne pouvant se faire sans bâtiment Vaka Lā a accepté de renégocier le contrat de location avec le propriétaire (ce contrat avait de toute façon une erreur qui aurait pu nous obliger à le faire en 2024). Les négociations avec le propriétaire se sont déroulées de façon "classique" à Wallis et elles ont abouties à un nouveau contrat attribué à l'Assemblée Territoriale avec une augmentation de loyer. Vaka'Lā paye toujours de loyer et nous avons l'engagement du STJS que cette augmentation ferait l'objet d'une compensation annuelle au travers de la subvention attribuée au club. Le début des travaux devait commencer en janvier 2023 mais un délai de 6 mois a été accordé par l'Agence Nationale du Sport.

Le plan de distribution du projet ci-contre a été présenté. Le bâtiment prendra la place du local grillagé existant.



Un rappel a été fait sur le principe du Fonjep (attribué sur 3 ans renouvelable, sur le poste du chef de base). Cette aide à l'emploi nous permet de garder Ahau l'an prochain.

Cette année, suite à la réussite du BNSSA, le bureau a effectué une augmentation (modeste) des salaires en les calant sur une grille avec indice (base de l'accord interprofessionnel du territoire basé sur le SMIC local). Le tableau ci-dessous a été présenté. Les 3 "anciens" salariés ont une prime d'ancienneté qui s'ajoute (à peu près 1% par an d'ancienneté).

2. Bilan financier (de novembre 2021 jusqu'à fin novembre 2022)

Elodie a détaillé les différentes lignes du tableau "habituel" du bilan financier ci-dessous.

Libellé	RECETTES		DEPENSES	
	Total	%	Total	%
Adhésion adulte	289 434	2%	Achat d'autres approvisionnements	234 345 2%
Centres aérés	1 873 574	12%	Carburants	669 988 4%
Ecole de sport	184 500	1%	Charges sociales exercice	1 520 203 10%
Location de Kayak	1 133 150	7%	Divers	32 257 0%
Licences FFV	179 500	1%	Eau et électricité	129 124 1%
Loisirs enfants	614 708	4%	Entretien et réparations	1 528 620 10%
Manifestations (raid, régates, sorties)	410 000	3%	Fournitures administratives	10 800 0%
Scolaires	882 000	6%	Fournitures d'entretien	5 208 376 34%
Subventions	6 941 996	45%	Frais postaux et de télécommunication	201 769 1%
Taxi boat	1 957 957	13%	Gouters	246 065 2%
Ventes de produits finis (vente de tee shirt)	113 300	1%	Licences FFV	278 927 2%
voile en location et stages	678 149	4%	Locations mobilière + entretien local	911 717 6%
Achats d'autres approvisionnements	4 000	0%	Rémunération du personnel	5 370 229 35%
Divers	13 000	0%	Services bancaires	24 800 0%
Charges sociales exercice	5 967	0%	Taxes territoriales	2 000 0%
			Publicité, publications, relations publiques	40 500 0%
			voile en location et stages	105 000 1%
Résultat (perte)		0%	Résultat (gain)	1 233 485 8%
Total	15 281 235	100%	Total	15 281 235 100%

Il n'y a pas eu de questions à la suite de cette présentation

3. Vote : Quitus pour la période du bilan financier.

L'assemblée a voté à l'unanimité le quitus pour le bilan financier précédent.

4. Renouvellement du bureau

Un point a été fait sur les départs et les volontés de chacun des membres du bureau 2022 :

- Allan quitte le territoire et donc le bureau
- Elodie aussi avec un petit espoir de revenir sur un autre poste et propose de rester dans le bureau
- Raza souhaite quitter le bureau
- Grégory ne veut plus être président
- Thomas souhaite rester Vice-président

Ceux sont présentés pour le bureau : Thomas Schneider Tarascon, Jean-Philippe Rapin, , Florence Blachere, Hélène Leparq, Elodie Teller et Grégory Duprez.

Tous ont été élus à l'unanimité sauf Grégory qui a eu un vote contre et une abstention.

Une interruption de séance de 10 minutes a eu lieu pour que le bureau se forme.

La composition ci-dessous a été présentée après l'interruption de séance :

- Présidente : Florence Blachere
- Vice-président : Thomas Schneider Tarascon
- Trésorier : Jean-Philippe Rapin
- Trésorière adjointe : Elodie Tellier
- Secrétaire : Hélène Leparq
- Secrétaire adjoint : Grégory Duprez

5. Perspectives pour 2023

La proposition suivante a été présentée par Thomas pour l'an prochain. L'ordre des projets pourra être revu pour respecter l'ordre de préférence.

- Projet 1 : Sécurité
 - Matériel : VHF, Défibrillateur, masque d'O2...
 - Formation de nouveaux skipper pour les sorties catamarans
- Projet 2 : Diversification de l'école de voile "initiation et perfectionnement" gratuite pour les jeunes : Renouvellement du matériel de planche à voile
- Projet 3 : Diversification à destination des scolaires Achat de kayaks

- Projet 4 : Journées de découvertes d'activités nautiques pour les plus jeunes. Poursuite du projet "jeunes" deux journées n'ayant pas été réalisées en 2022 (découverte de la voile)
- Projet 5 : Soutien aux activités nautiques du territoire
- Projet 6 : Formation et montée en compétences des personnels de l'association
 - Permis côtier et CRR pour Ahau
 - Identifier de nouveaux besoins en formation des autres salariés
- Projet 7 : Découverte du lagon
 - Organisation de 4 régates,
 - 4 tours de l'île et
 - 4 sorties "pleine lune"
- Reste aussi à formaliser la demande pour la compensation de l'augmentation du loyer induit par le changement de contrat de location.

6. Echanges et questions diverses

Le temps prévu pour les échanges fut bref, les adhérents souhaitant passer au moment convivial autour du BBQ.

Le président de l'AG

Grégory Duprez

Le secrétaire de l'AG

Thomas Schneider Tarascon

La présidente de l'association

Florence Blachere

La secrétaire de l'association

Hélène Leparq

ADMINISTRATION SUPÉRIEURE
DES ILES WALLIS ET FUTUNA

Enregistré sous le N° 71-2023
à MATA-UTU, le 24.FEV.2023

